



Y a t'il un recours après appel dans un jugement de garde de l'en

Par **geroget53**, le **17/11/2009** à **21:46**

Bonjour,
ma fille après avoir eu la garde au premier jugement de garde de son enfant,
le père a fait appel et vient de la gagner renversement total c'est lui qui maintenant a la garde
Merci de me dire si il y a un recours possible à l'appel

merci de votre réponse